



RÉUNION D'INFORMATION SUR LE FRELON ASIATIQUE

MIEUX LE CONNAÎTRE POUR MIEUX LE COMBATTRE



Vespa velutina nigrithorax communément appelé Frelon asiatique

Lundi 28 janvier à 18h
salle de réunion de la Mairie

Réunion animée par des apiculteurs de Port d'Envaux du Syndicat apicole de l'Abeille Saintongeaise en partenariat avec la Mairie de Port d'Envaux.

Sommaire

1. Origine de l'infestation
2. Comment les distinguer ?
3. Reconnaître mâle et femelle ?
4. Evolution des colonies
5. Cycle de reproduction
6. Quelle alimentation ?
7. Cadre réglementaire

Vespa velutina nigrithorax

=

Frelon asiatique ou à pattes jaunes

Origine de l'infestation

D'après article du journal le monde

Sciences et médecine 27 mai 2015

Mariangela Arca, doctorante au sein du laboratoire évolution,
génomés, comportement, écologie, du CNRS et Gérard Arnold

Un seul individu originaire de Chine aperçu pour la première fois dans le Lot et Garonne en 2004,

« En analysant un marqueur précis, il a été constaté que tous les individus présents en France possédaient la même séquence d'ADN »

Ils semblent donc tous être **issus d'une seule et même femelle fondatrice** (région spécifique de Chine, entre les provinces de Zhejiang et Jiangsu, dans l'est du pays).

« \tilde{o} le 1^{er} signalement de présence de ces frelons en France provient d'un producteur de bonsaïs qui achetait ses pots en céramique dans cette région de Chine »



*Un seul individu originaire de Chine
serait à l'origine de l'infestation*



Le scénario :

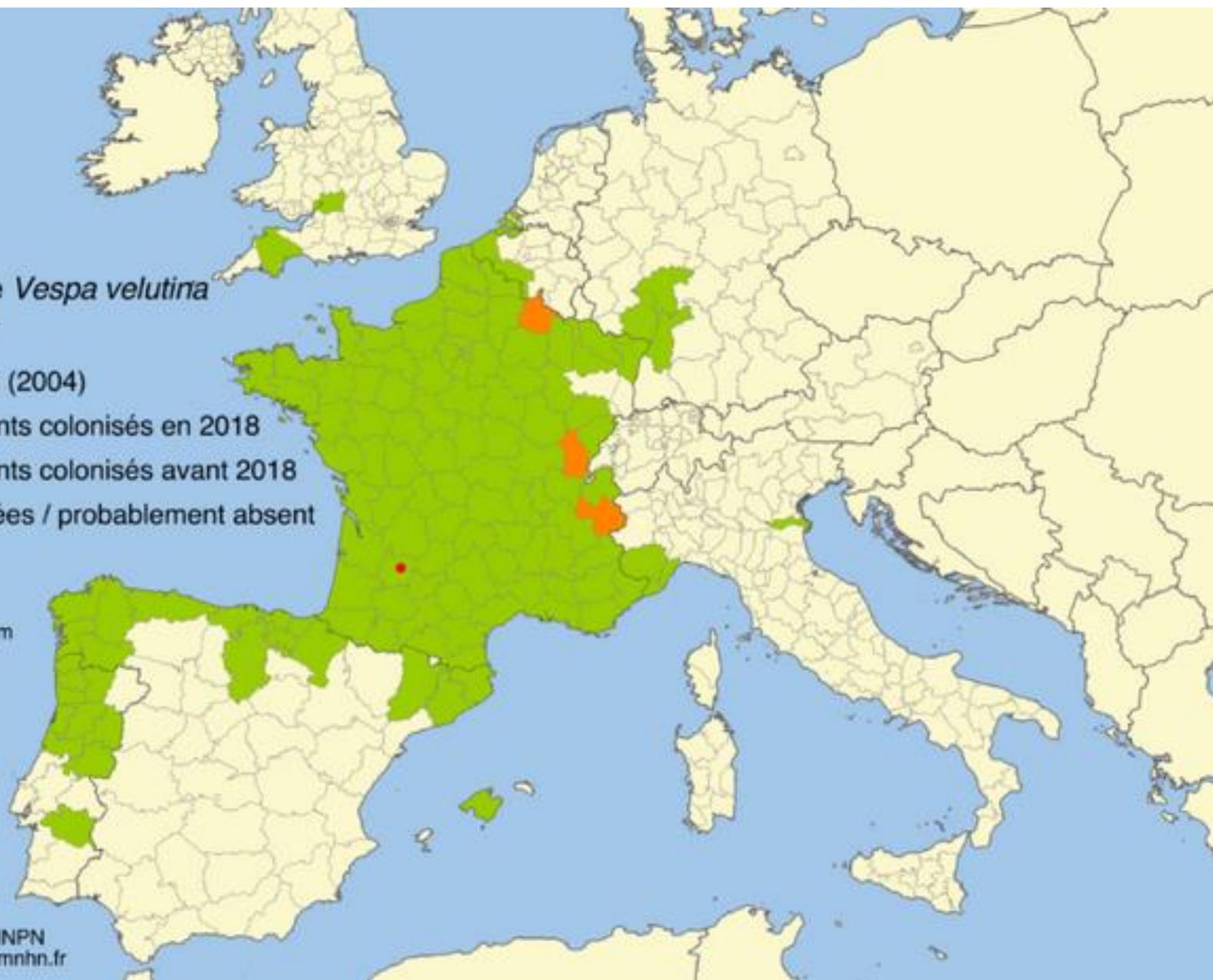
une femelle, originaire des provinces du Nord de la Chine, **fécondée par 3 ou 4 mâles** :

- “ profite de la gratuité d'un transport au long cours dans un pot en céramique,
- “ puis **hiberne** dans ce petit habitat tranquille.
- “ Au **printemps** suivant, se réveille, ébauche un embryon de nid et **pond ses premiers Œufs**.
- “ Environ un mois plus tard, une petite colonie se est déjà constituée et la reine continue à pondre jusqu'à **13 000 Œufs**, dont plus de **500** deviendront à leur tour des **reines**”

Distribution de *Vespa velutina*
au 20/08/2018

- Premier nid (2004)
- Départements colonisés en 2018
- Départements colonisés avant 2018
- Sans données / probablement absent

100 0 100 200 km



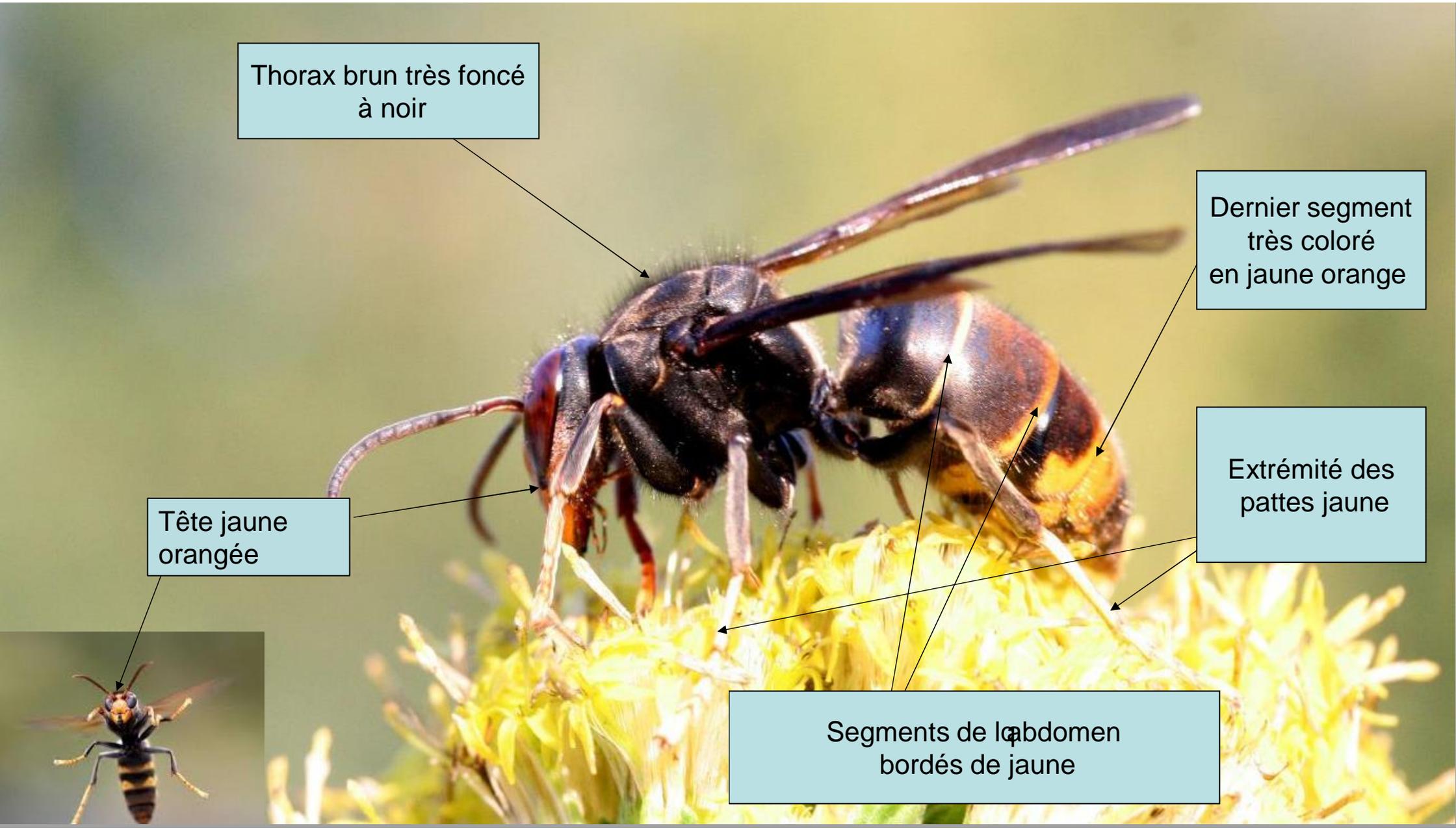
Thorax brun très foncé
à noir

Dernier segment
très coloré
en jaune orange

Extrémité des
pattes jaune

Tête jaune
orangée

Segments de l'abdomen
bordés de jaune



Comment les distinguer ?



Abeille domestique
(*Apis mellifera*)



Bourdon terrestre
(*Bombus terrestris*)



Guêpe commune
(*Vespula vulgaris*)



Frelon européen
(*Vespa crabro*)



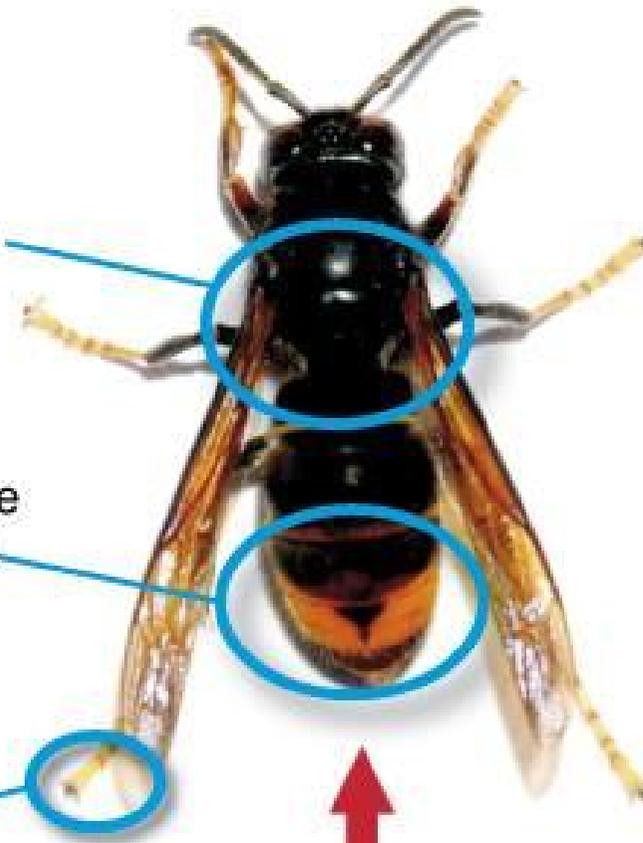
Frelon asiatique
(*Vespa velutina*)

Comment les distinguer ?

Le thorax est
entièrement brun noir

Un seul segment jaune
orangé sur l'abdomen

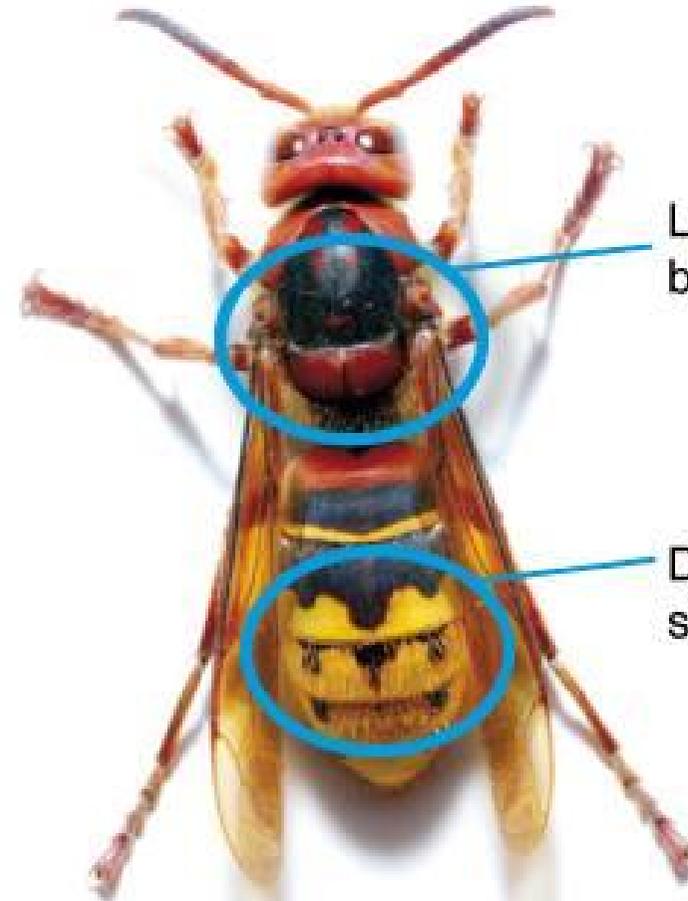
Les pattes jaunes
à leur extrémité



**Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)**

Le thorax est
brun rougeâtre

Des bandes jaunes
sur l'abdomen



**Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)**

Comment les reconnaître ?

Les femelles



Antennes
légèrement
**plus
grosses**
et
**plus
courtes**



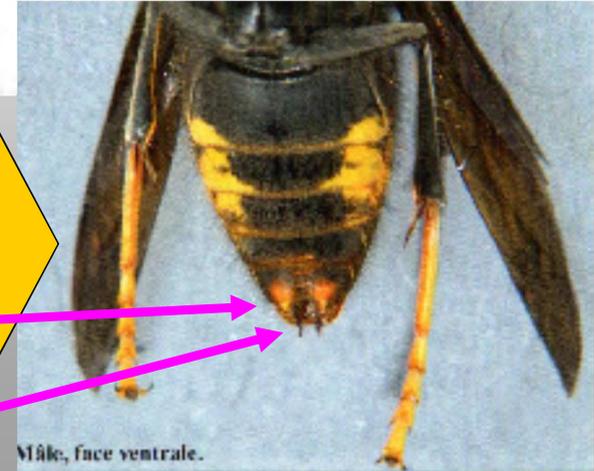
Bout de
l'abdomen
**bien
conique,**

**aiguillon
très souvent
sorti**

Les mâles



Bout de
l'abdomen
plus rond.
Jamais dq
aiguillon
Taches jaunes
à côté des
cerques



Vespa velutina nigrithorax



**Première description de la structure
et de l'évolution des colonies du frelon asiatique**

**D'après un communiqué du 12 février 2015
CNRS, MNHN, UPMC Sorbonne, Ecole Pratique des Hautes Etudes**

En règle générale il semble admis que

Une fondatrice, au printemps, fonde toute seule un nid primaire

” Trouve l'emplacement

” Le construit (*le plus souvent bas et sous un abri**)

” Pond les premiers Œufs

Puis, à la fin du printemps

” Envol avec une partie des ouvrières pour s'installer à la cime d'un arbre (*ou autre*)

” Au bout de quelques semaines le nid primaire est vidé de sa population qui rejoint le nid secondaire (*souvent très haut et résistant bien aux intempéries*)

Construction du nid primaire au printemps



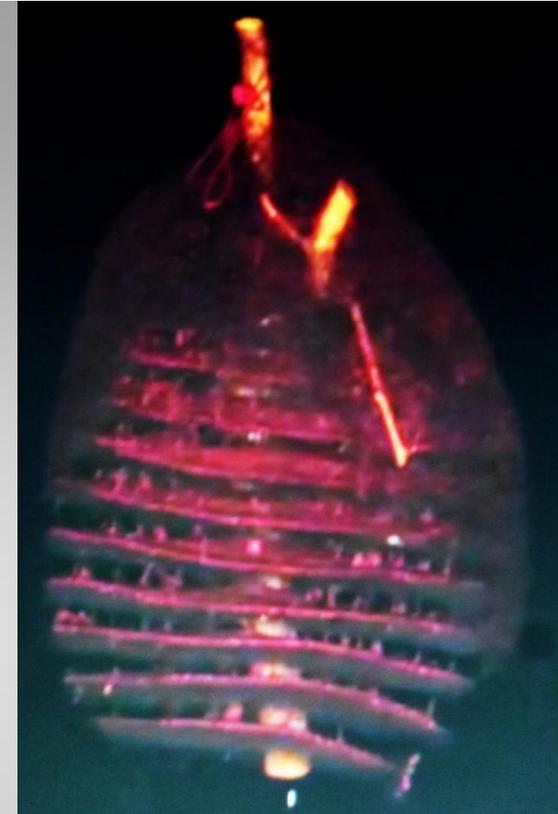


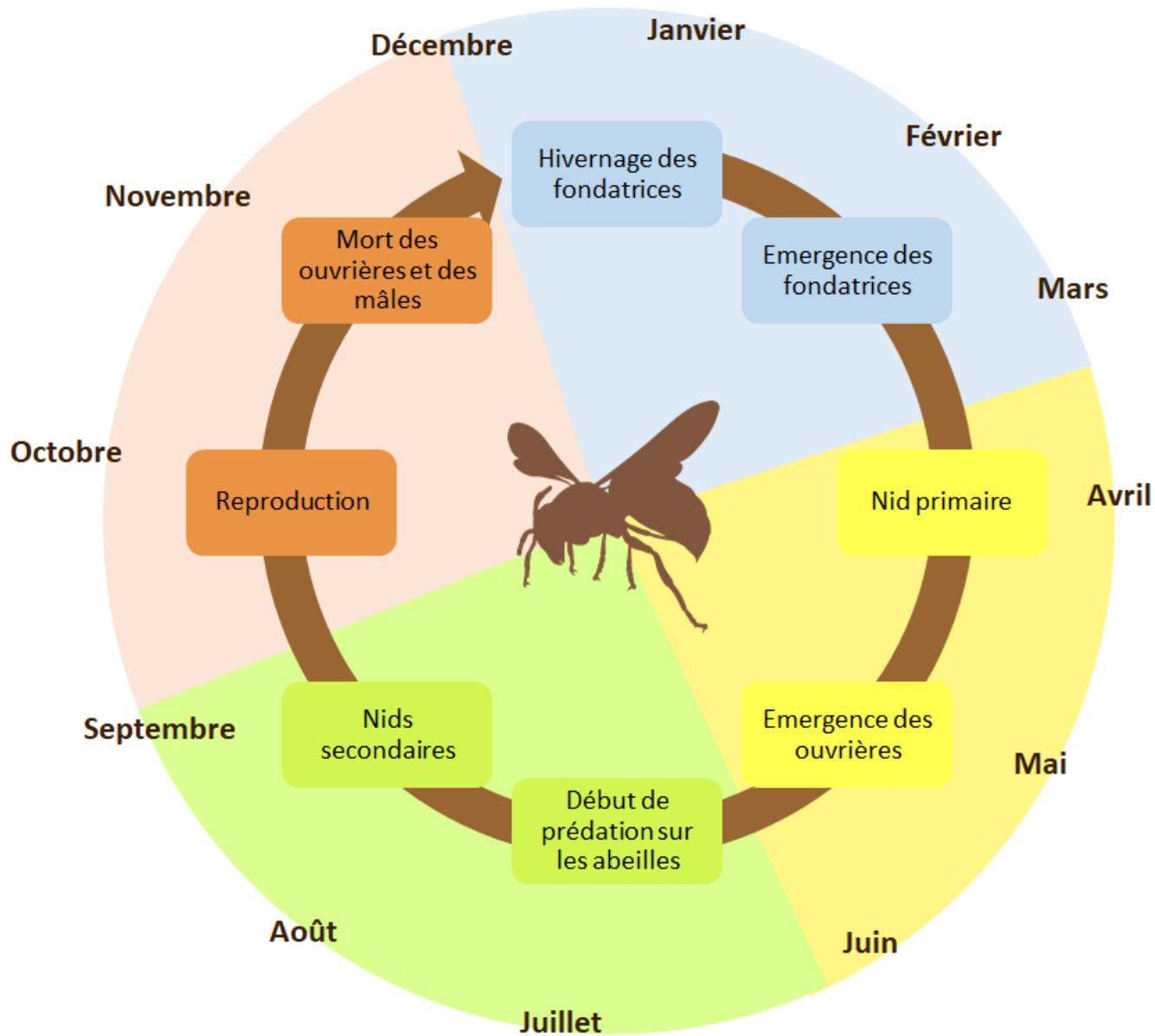
Nid de frelon asiatique / nid de frelon européen



Cette étude montre qu'une colonie de *Vespa velutina* :

- ” **peut produire jusqu'à 13 000 individus entre avril et décembre** (avec un maximum de 2 000 adultes au mois d'octobre)
- ” **que la taille du nid est corrélée au nombre d'individus produits** : une équation permet désormais d'estimer le nombre d'individus produits par une colonie à partir du diamètre de la plus grande galette du nid.
- ” **Les chercheurs ont établi aussi que chaque nid mature peut libérer jusqu'à plusieurs centaines de futures fondatrices**, (cette donnée permet d'évaluer l'efficacité des méthodes de contrôle mises en œuvre, notamment celle du piégeage des reines au printemps).





Cycle du frelon asiatique

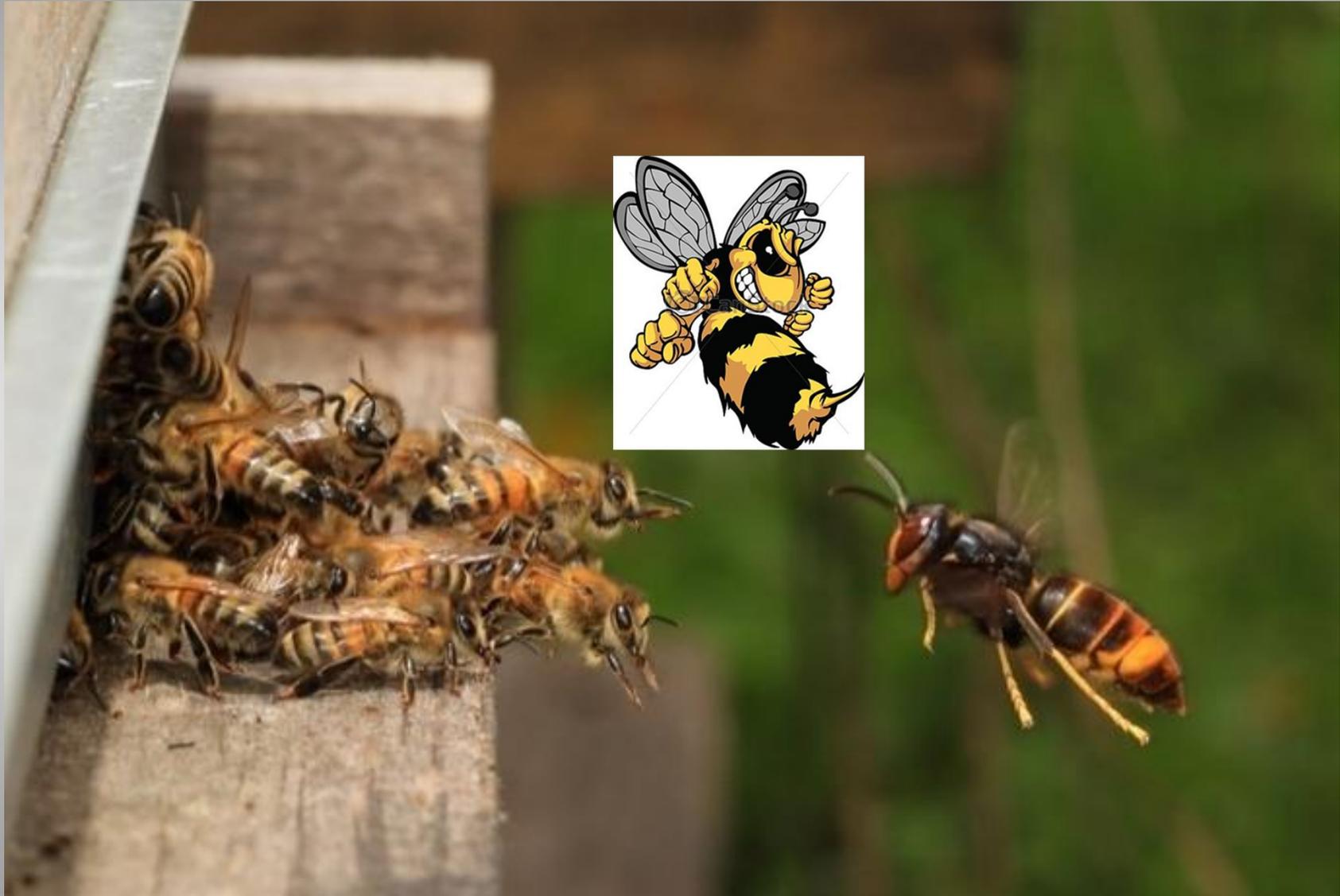
La particularité de son alimentation

Contrairement à la abeille, **le frelon ne stocke pas**

=> Il lui faut trouver régulièrement :

- des **glucides** (sucres) pour les adultes
- des **protéines** (viandes) pour le développement des larves

Notre *Apis mellifera* n'en est pas encore là



***Le plus souvent, ça fini
comme ça !***

(les abeilles domestiques peuvent
représenter jusqu'à 70 % des
proies des frelons asiatiques)



Vespa velutina est classé au **niveau national** dans la liste des **dangers sanitaires de deuxième catégorie** pour la abeille domestique *Apis mellifera* :

- “ L'élaboration et le déploiement d'une **stratégie nationale de prévention, surveillance et lutte** vis-a-vis de ce danger sanitaire est de la **responsabilité de la filière apicole**;
- “ **L'État peut apporter son appui sur le plan réglementaire** notamment en **imposant certaines actions de lutte aux apiculteurs** pour favoriser la réussite de la stratégie;
- “ Aucune obligation de lutte et/ou de prise en charge par l'administration

Vespa velutina figure dans la liste des **espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne** (le 13 juillet 2016 (règlement d'exécution (UE)) :

- ” **Transcrite en France** par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, cela complète le code de l'environnement pour intégrer les dispositions législatives **permettant d'agir contre les espèces exotiques envahissantes** (articles L.411-5 et suivants).
- ” Dès lors, les **opérations de lutte** peuvent être précisées par le **préfet de département** (arrêté), y compris les modalités de prises en charge.



*Pour la biodiversité, les abeilles et les
hommes ã*



merci de votre attention !